

# Le syndicat des bords de Loire s'est réuni

La réunion du comité du Syndicat intercommunal pour l'aménagement des bords de Loire (SABL) s'est tenue jeudi soir, à la mairie d'Ousson-sur-Loire.

Les délégués titulaires et suppléants des communes de Bonny-sur-Loire, Briare, Châtillon-sur-Loire, Ousson, Saint-Firmin-sur-Loire et Beaulieu-sur-Loire étaient présents ainsi que le receveur municipal de Gien. Il a été constaté que le quorum était atteint, le comité pouvait ainsi délibérer.

Le président Gérard Galvano a présenté le compte rendu du procès-verbal du 11 décembre 2015. Il a été approuvé à l'unanimité.

Le projet de budget pri-



**SABL.** Le vote du 11 décembre stipulait sa dissolution. Dans l'attente de la décision du préfet, il continue de fonctionner.

mitif 2016, qui est équilibré à la somme de 74.312 € en fonctionnement et 53.149 € en investissement, a également été approuvé à l'unanimité.

L'association des randonneurs ligériens et l'association randonnées pédestres du centre socioculturel de Briare ont été dotées d'une subven-

tion de 250 € chacune et les commandes de tables, bancs, poubelles, peinture polyuréthane et arbres ont été validées.

Il a été indiqué qu'une actualisation des participations des communes est nécessaire suite à l'annonce officielle des nouvelles populations légales. Leur participation est désormais la suivante : Bonny, 14,33 % ; Ousson, 5,26 % ; Briare, 41,25 % ; Beaulieu, 12,85 % ; Châtillon, 22,44 % ; Saint-Firmin, 3,87 %.

Enfin, le président a rappelé le vote du 11 décembre 2015 qui stipulait la dissolution du SABL. Dans l'attente de la décision du préfet, il continue de fonctionner. ■